

Fiche d'activité n° 7 (fin)

OTC : LE MOYEN-ORIENT : CONFLITS REGIONAUX ET TENTATIVES DE PAIX IMPLIQUANT DES ACTEURS INTERNATIONAUX (ETATIQUES ET NON ETATIQUES)

Activité 2 : réaliser le sujet d'une étude critique de documents et l'exploitation de ceux-ci.

1. Choisissez les 2 documents les plus pertinents pour traiter l'un des deux sujets sur la première guerre du Golfe ou l'un des deux sujets sur la deuxième guerre du Golfe. Justifiez votre choix en dégageant l'idée générale de chaque document par rapport à la consigne du sujet.
2. Complétez le tableau en vous appuyant sur le cours du II de l'OTC et sur les documents choisis. Reproduisez-le en mode paysage.

Thème	Document 1	Document 2
I /		
II /		

[B / La deuxième guerre du Golfe \(2003-2011\) et ses prolongements.](#)

Sujet 3 : comment la deuxième guerre du Golfe souligne-t-elle l'échec du «nouvel ordre mondial» imaginé au lendemain de la guerre froide ?

Sujet 4 : en quoi la deuxième guerre du Golfe illustre-t-elle le basculement dans une logique de conflits plus instable et imprévisible ? Pour ce sujet, 3 documents conseillés.

Document 1 : discours de G.W Bush à la nation américaine, 17 mars 2003

Mes chers concitoyens, nous voici arrivés aux tout derniers jours de décision concernant les événements d'Irak. Pendant plus de dix ans, les Etats-Unis et d'autres pays ont fait des efforts patients et honorables pour désarmer le régime irakien en évitant la guerre. Ce régime avait pris l'engagement, comme condition à la fin de la Guerre du Golfe Persique en 1991, de déclarer et de détruire toutes ses armes de destruction massive.

Depuis, le monde s'est livré à douze années de diplomatie. Nous avons adopté plus d'une douzaine de résolutions au Conseil de sécurité des Nations unies. Nous avons envoyé des dizaines d'inspecteurs en armement de l'ONU afin de vérifier le désarmement de l'Irak. Notre bonne foi n'a pas été payée en retour. (...)

Les Etats-Unis d'Amérique ont l'autorité souveraine d'utiliser la force afin de garantir leur propre sûreté nationale. C'est à moi qu'appartient cette responsabilité, en tant que commandant en chef, en vertu du serment que j'ai fait, en vertu du serment que je respecterai. (...)

Les Etats-Unis, avec d'autres pays, oeuvreront à promouvoir la liberté et la paix dans cette région. Nous n'atteindrons pas notre objectif en un jour, il faudra du temps (...). Les nations libres ont le devoir de défendre leurs peuples en s'unifiant contre la violence. Et ce soir, comme ils l'ont fait auparavant, l'Amérique et ses alliés acceptent cette responsabilité.

Document 2 : Discours de Dominique de Villepin au Conseil de sécurité de l'ONU (février 2003)

En adoptant à l'unanimité la résolution 1441, nous avons collectivement marqué notre accord avec [...] le choix du désarmement par la voie des inspections. L'option de la guerre peut apparaître a priori la plus rapide. Mais n'oublions pas qu'après avoir gagné la guerre, il faut construire la paix. Et ne nous voilons pas la face : cela sera long et difficile, car il faudra [...] rétablir de manière durable la stabilité dans un pays et une région durement affectés par l'intrusion de la force. [...] L'autorité de notre action repose aujourd'hui sur l'unité de la communauté internationale.

Une intervention militaire prématuée remettrait en cause cette unité, ce qui lui enlèverait sa légitimité [...]. Il y a dix jours le Secrétaire d'Etat américain M. Powell a évoqué des liens supposés entre Al-Qaida et le régime de Bagdad. En l'état actuel de nos recherches [...] rien ne nous permet d'établir de tels liens. En revanche [...] une telle intervention ne risquerait-elle pas d'aggraver les fractures entre les sociétés, entre les cultures, entre les peuples, fractures dont se nourrit le terrorisme ? [...] A ceux qui se demandent avec angoisse quand et comment nous allons céder à la guerre, je voudrais dire que rien, à aucun moment, au sein de ce Conseil de Sécurité, ne sera le fait de la précipitation, de la suspicion ou de la peur.

Document 3 : Les Etats-Unis dans le bourbier irakien

« L'offensive militaire s'est avérée être pour Washington et Londres la partie la plus facile [...]. En amont, les négociations diplomatiques relatives au problème irakien [...] se sont soldées par le refus du Conseil de sécurité de l'ONU d'autoriser la guerre, provoquant de très fortes tensions entre proches alliés (France et États-Unis). En aval, [...], les forces anglo-américaines auront à faire face à la résistance à l'occupation, au terrorisme, aux difficultés du **state-building** et de l'exportation de la démocratie par les armes [...].

L'invasion de 2003 fait suite à plus d'une décennie de bras de fer entre Bagdad et Washington, de sanctions internationales, d'inspections en désarmement, de double jeu irakien [...]. La guerre d'Irak aura eu pour effet de faire de l'Iran [ennemi des États-Unis] une puissance incontournable de la région [...]. La guerre d'Irak et ses suites auront été l'accélérateur d'un déclin relatif de la puissance américaine, parallèle à l'avènement d'un monde multipolaire éclaté, dans lequel les rapports de forces s'équilibrent et se brouillent, le jeu de puissances se fait plus complexe, illisible et incertain. »

Virgile Coujard, « Irak (2003) », dans Benoît Durieux, Jean-Baptiste Jeanquère Vilmer et Frédéric Ramel (dir.),

Document 4 : La « débaasification » de l'Irak et ses conséquences

L'Irak est d'emblée placé sous la tutelle d'une Coalition Provisional Authority (CPA) dirigée par le diplomate Paul Bremer. Elle est largement influencée par les arguments d'opposants en exil comme Chalabi et des néoconservateurs qui prônent l'idée d'une démocratisation à marche forcée sur les modèles de l'Allemagne de 1945 ou des démocraties populaires de 1989. Régime totalitaire sous domination du Baas, parti unique et organe central du pouvoir irakien depuis 1968 l'Irak doit donc être « débaasifié » comme l'Allemagne a été « dénazifiée ». L'administration américaine sous-estime dramatiquement la difficulté de mettre en œuvre un programme aussi ambitieux et simplificateur. Le plan d'attaque de 2002 ne s'était d'ailleurs que peu intéressé à la « phase IV » des opérations devant survenir après la chute du régime : « Les groupes d'opposition travailleront avec nous [...], le Département d'État promouvra la création d'un gouvernement provisoire crédible, à large base [...] et le nombre de troupes américaines sur le théâtre sera réduit à 5.000 hommes d'ici décembre 2006 ». Ce scénario, désarmant de naïveté, va vite démontrer sa déconnexion totale de la réalité d'une société irakienne marquée par les clivages confessionnels et tribaux, et brutalisée par vingt années de guerre et de répression. Le 16 mai, Paul Bremer publie son premier décret exécutif : la dissolution du Baas ainsi que l'arrestation et l'engagement de poursuites judiciaires contre ses principaux membres, pour la capture desquels sont prévues des récompenses. Une liste de 52 hauts dignitaires, recherchés morts ou vifs, est alors diffusée sous la forme d'un jeu de cartes -avec Saddam Hussein dans le rôle de l'as de pique- pour aider les soldats à reconnaître ces individus s'ils venaient à les rencontrer dans leurs opérations. Le 23 mai, un deuxième décret annonce cette fois la dissolution d'institutions étatiques au premier rang desquelles l'armée, la Garde républicaine et les services de sécurité. Du jour au lendemain, 385.000 militaires, 285.000 employés du ministère de l'Intérieur et 50.000 gardes présidentiels se retrouvent sans emploi.

M. Hecker & É. Tenenbaum, *La guerre de vingt ans. Djihadisme et terrorisme au XXIe siècle*, 2021

Document 5 :

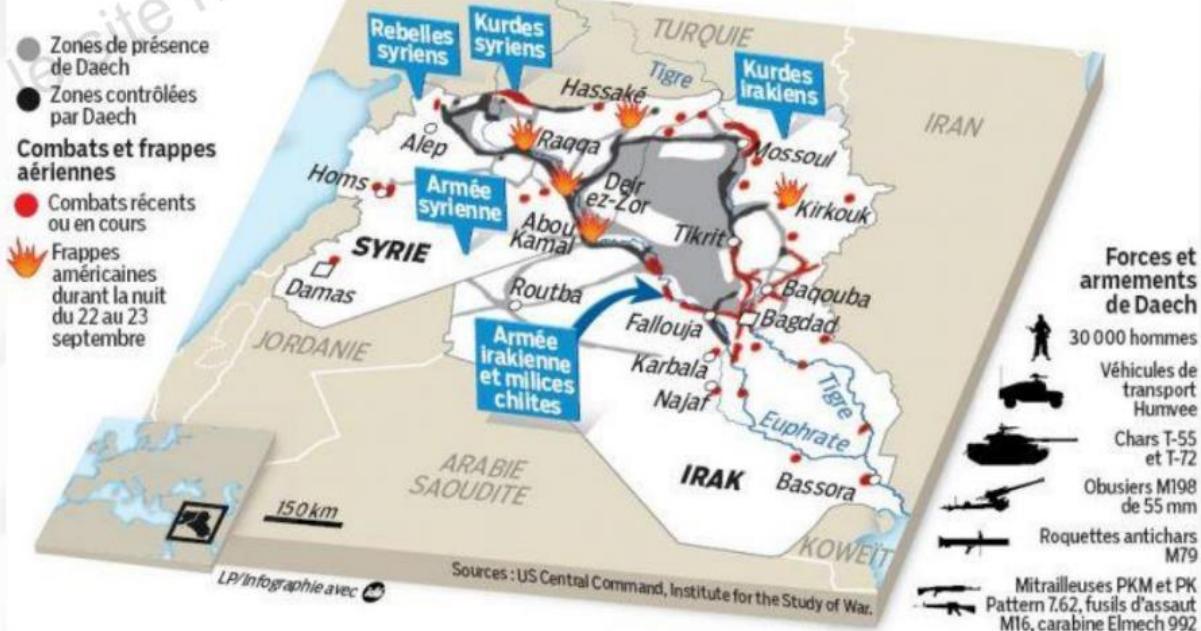
les conséquences de la guerre civile en Irak



Document 6a : la coalition intérieure contre Daech

LE GROUPE DE L'ÉTAT ISLAMIQUE (DAECH) SUR TOUS LES FRONTS

- Zone de présence de Daech
- Zones contrôlées par Daech
- Combats et frappes aériennes
- Combats récents ou en cours
- Frappes américaines durant la nuit du 22 au 23 septembre



Document 6b : la coalition extérieure contre Daech

Front contre l'organisation État islamique

